

# Tableau de suivi du plan d'actions 2016 – objectifs 2017 (dec.2016)

## GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Code	Action	Principaux services	Objectifs 2016	État d'avancement du 31/12/2016 (Indicateurs)	Objectifs 2017
<b>Mettre en œuvre le SDAGE 2010-2015 et préparer le futur SDAGE 2016-2021</b>					
1.1	Actualiser le programme d'action opérationnel et territorial (PAOT) et suivre sa mise en œuvre.	DREAL AESN DDTM-SRMT MADISE Onema	- Validation en CODIR DISEN avant transmission à la DRIEE - Communication (plaquette/réunions...)	PAOT actualisé transmis à la DRIEE. Formalisation de fiche UH – mise en ligne sur site de la DISE fin d'année.	Relayer les fiches UH aux réunions (SAGE, SBV, EPCI,...)
1.2	Accompagner et dynamiser les SAGE en cours ou en projet. Les mettre en conformité avec la loi sur l'eau	DREAL AESN MADISE DDTM-SRMT ARS Onema	-Suivi de la mise en oeuvre des SAGE du Cailly-Aubette-Robec, du Commerce, de la Bresle  - Suivi de l'écriture des scénarios contrastés et choix de la stratégie (Yeres)  -Suivi de l'écriture de l'état des lieux et diagnostic (6 vallées)	-Participation CLE et commissions thématiques sur le SAGE du Cailly-Aubette-Robec et Commerce Adoption du SAGE de la Bresle en août 2016 Yères : Adoption du scénarios et stratégie en décembre 2016 - 6 vallées : Ecriture de l'état des lieux en cours	-Suivi de la mise en oeuvre des SAGE du Cailly-Aubette-Robec, du Commerce, de la Bresle  -yères : Suivi de l'écriture du PAGD et règlement  - 6 vallées : finalisation état des lieux et diagnostic
<b>Diminuer les pollutions ponctuelles par les polluants classiques (défi 1 du SDAGE)</b>					
2.1	Suivi de la mise en conformité des eaux résiduaires urbaines.	DDTM-SRMT BPE	MEC réseau de collectes en zone littorale (autosurveillance des DO)	<i>l'obligation d'autosurveillance réseaux notifiée pour tous les DO</i>	<i>vérifier l'existence de l'autosurveillance (seine maritime en globale</i>
2.2	Piscicultures : Revoir les arrêtés d'autorisation des ICPE et les contrôler	DDPP DDTM-SRMT- BPE- Onema AESN DREAL-SRE	-Poursuite du suivi des 2 piscicultures inscrites au plan de progrès  Visite début d'année pour proposer un plan d'action à démarrer en 2016  Un arrêté d'autorisation	Pas d'avancement pour le plan de progrès  Dossiers en attente de positionnement du pétitionnaire	Poursuite du suivi des 2 piscicultures inscrites au plan de progrès : Finaliser et arrêter les projets des deux piscicultures pilotes et organiser une visite des sites prioritaires de la démarche pour définir en commun des pistes d'aménagements possibles répondant aux obligations réglementaires.
2.3	Rendre compatible avec les objectifs du SDAGE les arrêtés préfectoraux réglementant les ICPE prélevant et/ou rejetant dans la masse d'eau concernée en tenant notamment compte des substances déclassantes	DREAL-SRI AESN SRE	Mise en œuvre de la doctrine  Rapprochement avec BPE sur les rejets/normes  <b>Mise en place d'un groupe de travail DISE/ICPE</b>	Installation du groupe ICPE traduite par une réunion dédiée à préciser le fonctionnement du groupe (notamment 2 réunions à minima/an).  La 2ème réunion ne s'est pas tenue.	Relancer le groupe dès le 1 <sup>er</sup> trimestre 2017.  <b>Au moins 2 rencontres.</b>  <b>Disposer d'un outils de suivi des dossiers (à voir avec les outils existant au SRI) ?</b>

Code	Action	Principaux services	Objectifs 2016	État d'avancement du 31/12/2016 (Indicateurs)	Objectifs 2017
<b>Diminuer les pollutions diffuses (défi 2 du SDAGE)</b>					
3.1	Poursuite des actions dans les aires d'alimentation de captages prioritaires, et en particulier des 12 captages Grenelle,  Inciter les maîtres d'ouvrage à engager les études des captages prioritaires SDAGE	ARS MADISE AESN DDTM-SEA DREAL-SRE	- AP de PA pour Yport <b>Validation du PA de Gruchet : 2016.</b> - <b>Délimitation des BAC prioritaires d'Oudalle, Elbeuf et Bray et Nesle-Hodeng St Germain – Jumiègne -St Laurent</b>  Bilan sur Fontaine et Héricourt  Renforcer animation sur MRN – CCVS	- AP de PA pour Yport prévu au CODERST de décembre 2016 - AP de PA pour Radicatel prévu au CODERST de décembre 2016 - <b>Gruchet : Captage suspendu dans l'attente du financement d'un animateur.</b> - <b>Délimitation des BAC prioritaires d'Oudalle (passé au CODERST de novembre 2016), Elbeuf et Bray (validé en COPIL 2016) et Nesle-Hodeng (abandon du captage d'après nos informations) St Germain – Jumiègne -St Laurent</b>	- AP de Délimitation pour Elbeuf - AP PA pour Héricourt et Fontaine - AP PA pour Oudalle - AP PA pour Limesy et Moulineaux - <b>Accompagnement de l'animation sur Gruchet</b> (si redémarrage mais indépendant de DDTM)
3.2	Directive nitrates : élaboration du 4ème programme d'actions et mise en œuvre.	DDTM-BPE Onema DRAAF DREAL	<b>Contrôles CIPAN réalisés par BPE</b>  <b>Contrôle ponctuel dans le Bray humide</b>	contrôles réalisés → rappels à la réglementation	reporter l'action et définir la stratégie des suites à donner
<b>Réduire les pollutions par des substances dangereuses (défi 3 du SDAGE)</b>					
4.1	Mise en œuvre du plan Ecophyto 2018	DRAAF AESN DREAL	Mise en place de la gouvernance du Plan Ecophyto II et déclinaison régionale du Plan national ;  Priorité à la transition vers l'absence de recours aux produits phytosanitaires dans les JEVI (ex- ZNA) ;  <b>Appui à l'AREHN sur une comm en ZNA et a la DDTM sur l'accompagnement aux collectivités</b>	- AESN lance AAP « réduisons l'utilisation des produits phyto » : 11 dossiers (Seine-Aval),  - Novembre 2016, Colloque Ecophyto sur le thème « santé des utilisateurs de produits phyto »  Réunion DRAAF/DREAL en août 2016. Feuille de route régionale sera construite pour fin décembre en visant une validation en février 2017.	- Feuille de route normande en cours de construction, pistes de réflexion : * cibler les acteurs du conseil aux agriculteurs comme relais du plan Ecophyto en région, * favoriser l'appropriation de la réglementation par les différents acteurs, * favoriser le décloisonnement/transversalité entre les acteurs : cōppératives, négoce, associations de défense de l'environnement, les divers collectifs (DEPHY, GIEE, « groupe 30 000 »)
4.2	Actions pour la réduction des substances dangereuses (DCE)	DREAL-SRI- DDPP DDTM-BPE	Poursuite du traitement des rapports de synthèse	DDPP : Traitement des rapports de synthèse des 12 établissements concernés pour la DDPP 76 terminé  BPE : en 2016 en stand-by pour les STEU	DDPP : Surveillance pérenne pour 2 établissements (passage en CODERST au 13 décembre 2016).  BPE : renouveler la campagne initiale
4.3	Arrêté fossés	MADISE DRAAF Département	Suivre l'intégration dans les AP ICPE des traitements des fossés	Prise en compte sur la demande d'EXXON	Suivre la mise en œuvre de la dérogation.
4.4	ZNA	MADISE AESN/DRAAF/D REAL Département	Captages Grenelle et conférence  (lien avec l'action 4.1)	Volet ZNA systématique pour les captages prioritaires Etat. Meilleure prise en compte des pollutions autres que phytosanitaires, notamment par la prise en compte du volet assainissement.	Formaliser un cadre/doctrine sur l'expérience des Grenelle. Organiser le plan de charge croissants sur les captages.

Code	Action	Principaux services	Objectifs 2016	État d'avancement du 31/12/2016 (Indicateurs)	Objectifs 2017
<b>Protéger les captages et distribuer une eau potable conforme (notamment défi 5 du SDAGE)</b>					
5.1	Poursuite de la mise en place des périmètres de protection des captages.	ARS	5 DUP  Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des DUP Signature de la convention	Aucun AP signé, cependant 9 dossiers (31 captages) transmis en 2016 à la préfecture pour mise en enquête  4 arrêtés de DUP lus avec la collectivité (14/11/2016) ; 1 arrêté (2 captages) en prévision	à adapter en fonction des besoins
5.2	Traitement des dossiers de dérogation de distribution d'une eau non conforme	ARS	-Suivi de la mise en œuvre des programmes d'actions des dérogations en cours et de l'avancement des études de sécurisation (secteurs Caux NE, Fécamp) Suivre : Siaepa 3 sources CaillyVarenne Bethune – Syndicat de la vallée l'Eaulne  -NMOR : poursuites suivis et animation, réalisation de l'étude hydrogéologique	Etudes sécurisation : secteur Fécamp : groupement de commande acté seulement fin 2016 (délibération 10/10/16), secteur Caux Nord Est : très faible avancée (Moe Sidésa), Bet non encore choisi Travaux plans d'action des 2 dérogations (Siaepa 3 sources CaillyVarenne Bethune – Syndicat de la vallée l'Eaulne) non commencés, études et projets en cours ; prolongation des 2 dérogations nécessaire.  NMOR : 1 réunion du groupe de travail ; avancée de l'étude hydrogéologique par le BRGM	Recevoir et instruire les 2 prolongations de dérogation (Siaepa 3 sources CaillyVarenne Bethune – Syndicat de la vallée l'Eaulne) suivre avancée études de sécurisation secteurs Caux Nord est et Fécamp ; et nécessaire prise en compte résolution des problèmes de qualité.  Recevoir et instruire les dossiers de dérogation demandés (siaep Valmont , Plateau d'Aliermont, Auffay-Tôtes pour captage de St Denis/scie).  NMOR : poursuites suivis et animation, réalisation de l'étude hydrogéologique
5.3	Suivi de la résolution des problèmes de turbidité.	ARS	- Syndicat Auffay-Tôtes : choix filière de traitement et constructeur pour lancement des travaux en 2017  - Valmont-Colleville : étude de sécurisation  - Syndicat Cailly Varenne Béthune : appel d'offre pour station de traitement, choix AMO et maîtrise d'œuvre pour l'interconnexion.	- Syndicat Auffay-Tôtes : maîtrise d'oeuvre bien avancée (site choisi et acquis par le siaepa) - Valmont-Colleville : étude de sécurisation attendue par l'Agence de l'eau avant conception du projet d'unité de potabilisation - Syndicat Cailly Varenne Béthune : maîtrise d'œuvre en cours pour l'interconnexion de secours avec future unité de traitement de Montérolier.	Inciter Fécamp et les siaepa Valmont et Colleville à avancer études et projet d'unité de traitement sur Valmont Suivre avancée projets de traitement et d'interconnexion des siaepa d'Auffay-Tôtes et des 3 sources Cailly Varenne Béthune
<b>Protéger le milieu littoral et marin (notamment défi 4 du SDAGE)</b>					
6.2	Accompagnement de la mise en œuvre de la réglementation sur les eaux de baignades, et les profils de vulnérabilité.	ARS AESN MADISE	-Finalisation des profils en cours -Révision du profil de Veules - Suivi ou révision des profils de Criel , Le Tréport et autres baignades sensibles (quand le profil sera finalisé)	Bloc de Fécamp non finalisé Profil de Veules en cours de révision CCTP établi et lancement de l'appel d'offres pour révision Criel et Mesnil Val Etude complémentaire (diag assainissement) préalable à la révision du profil du Tréport Création d'un GT « désinfection » - réunions	Finalisation profil du bloc de Fécamp, de la révision de Veules, avancement de la révision des profils de Criel et Mesnil Val  -Finalisation de la méthodologie « désinfection STEP »
<b>Gérer la rareté de la ressource (défi 7 du SDAGE)</b>					
7.1	Procédure sécheresse	DREAL MADISE DDTM-BPE Onema		-Réunion d'un comité sécheresse en mai 2016 -Prise d'un arrêté sécheresse sur le Commerce d'octobre à début décembre 2016 -Communiqué de presse sécheresse Commerce, courrier services et collectivités pour vigilance commerce et austreberthe	Réflexion sur les seuils du Commerce

Code	Action	Principaux services	Objectifs 2016	État d'avancement du 31/12/2016 (Indicateurs)	Objectifs 2017
<b>Limiter et prévenir le risque d'inondation (défi 8 du SDAGE) et d'érosion</b>					
8.1	Suivi des PPRI	DDTM-SRMT-BRN/STH Préfect. DREAL-SRI	Criel : approbation  Bresle : enquête publique et approbation  Austreberthe : règlement, début d'enquête publique Cailly, Saâne et Arques : cartes d'aléas Scie : règlement, enquête publique  Rançon : règlement, enquête publique	PPR de Criel approuvé le 5 août 2016 Bresle en cours d'enquête publique (début le 12/12/16) Austreberthe : en phase réglementaire Cailly : Cartes d'aléas en cours (premiers retours prévus pour décembre 2016) Scie : phase réglementaire achevée, finalisation du dossier pour enquête publique. Lancement de la consultation des parties prenantes imminente Rançon : phase réglementaire en finalisation (début concertation) PANES : phase diagnostic finalisée Arques : cartes d'aléas en cours	Approbation Bresle après enquête publique  Scie : enquête publique début 2017 puis approbation mi 2017  Rançon et Austreberthe : lancement de l'enquête publique dès fin de la période électorale  Cailly : finalisation des cartes d'aléas et engagement de la phase réglementaire  PANES : cartes d'aléas  Saâne et Arques : finalisation des cartes d'aléas et phase réglementaire
8.5	Application du décret ZSCE érosion sur la Lézarde.	DDTM- DDTM-SEA	Tenue du COPIL de 3ème année. Elaboration d'un nouveau programme d'action	COPIL de 3ème année tenue mais attente des données RPG 2015 pour réaliser l'évaluation.	Bilan du programme d'action et proposition du 2d PA (à la suite d'un COTEC et d'un COPIL).
8.6	Recensement et classification des digues et barrages dont les ouvrages de lutte contre les submersions marines	DDTM-SRMT-BPE MADISE	Dans le cadre de la GEMAPI : accompagner les collectivités pour l'inventaire des systèmes d'endiguement	- Journée GEMAPI organisé avec le CNFTP à l'adresse des EPCI et des SBV - EPCI Tour : première sensibilisation des EPCI aux enjeux de la GEMAPI - Rencontre des SBV sur la gouvernance à l'échelle de l'unité hydrologique - Inventaire des systèmes d'endiguement sur la Seine par le CD76 au travers de 2 études (IRSTEA et CEREMA). Bilan interne du CD76 sur les ouvrages de défense contre la mer.  Participation des services aux études/réflexions en cours sur la Saane, Cailly, Epte, Andelle, Austreberthe, la CODAH et la Bresle.	Accompagnement des SBV et des EPCI : statuts, gouvernance, compétences, inventaires des ouvrages...  Préciser le volet GEMA (gestion des milieux aquatiques).
8.7	Mise en œuvre de la directive inondation.	DREAL DDTM-SRMT-BRN		Les SLGRI sur les 3 TRI ont été élaborées par les services de l'Etat en partenariat avec les collectivités. Elles sont mises en signature en décembre, comme prévu par les textes. Les discussions sur la gouvernance tendent à pouvoir identifier des porteurs de projets pour la suite (sur Dieppe et Rouen : candidatures annoncées, en discussion sur le Havre). Une animation sur le SLGRI de Rouen par la MRN en préparation avec un financement AESN.	Accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration des PAPI d'intention Poursuite de certains groupes de travail animés par les services de l'Etat

Code	Action	Principaux services	Objectifs 2016	État d'avancement du 31/12/2016 (Indicateurs)	Objectifs 2017
<b>Protéger les espèces et restaurer les milieux aquatiques (notamment défi 6 du SDAGE) et terrestres</b>					
9.2	Poursuivre les actions pour la continuité écologique et les réservoirs biologiques (TB)	SRMT-BPE DREAL Onema DDPP	2 piscicultures retenues dans le plan de progrès	BPE : 1 arrêté sur un moulin pris avec débit minimum biologique.  Continuité des actions sur la RCE	BPE : doctrine à faire en 2017  DDPP : Poursuite en 2017 de l'instruction des dossiers des 2 piscicultures (voir action 2.2)  Suivi particulier des piscicultures représentant le front de colonisation pour les espèces cibles
9.4	Aménagement des débouchés en mer et réestuarisation	DREAL SRMT S/Préf. de Dieppe CG76 Onema AESN	Yères : consultation MO pour un début des travaux en 2017 Scie : intervention sur le clapet	BPE : demande d'une méthodologie pour ouverture du clapet DREAL : Projet de territoire basse vallée de la Sâane : Bureau d'étude assistance MOA du conservatoire du CDL désigné. Échéance AVP été 2017 ...	BPE : arrêté de prescription spécifique à faire pour imposer une étude et travaux sur buse de l'Yères.
9.5	Cartographie des cours d'eau	DDTM-SRMT-BPE Onema	Mise en œuvre de la cartographie progressive  Finalisation du guide cours d'eau	Mise en ligne de la cartographie et du guide (ONEMA)	
<b>Alimenter l'observatoire sur les services publics d'eau et d'assainissement et valoriser les données départementales</b>					
11.1	Valoriser les données sur le prix de l'eau en publiant une notice sur le prix de l'eau	MADISE	Amélioration de la plaquette. Travail autour des collectivités aux prix d'eau très supérieurs à la moyenne.	Nouvelle version de la plaquette en conservant des éléments de lecture pour rester lié aux éditions précédentes.  Aucun travail spécifique n'a pu être initié avec les collectivités disposant d'un prix >> moyenne.	Reprendre ses engagements en 2017
<b>Améliorer le fonctionnement de la DISE</b>					
12.1	Communication de la DISE.	MADISE AESN CD76	Accompagner le « 0 » phyto en collectivités  Loi Notre  GEMAPI	Mise en place du comité départemental « 0 phyto », avec un investissement important du CD76 qui met en place un observatoire des pratiques et notamment une carte des engagements des collectivités. Organisation de 4 réunions « zéro phyto »/arrondissement, qui ont réunies une cinquantaine d'élus par session. AESN et AREN réalisent une plaquette très pédagogique et complète sur le « 0 phyto » à destination des élus.  Participation aux CDCI et à l'étude du SIDESA relative à l'installation d'un syndicat départemental de l'eau.  EPCI tour et rencontre des SBV (cf 8.6)	Suivi de la mise en place de la loi Labbé au travers du comité départemental.  Communiquer sur le bilan des contrôles de l'ONEMA sur Limésy : → retour pour l'animation BAC → retours aux SAGE (notamment des 6 Vallées) → retours aux agriculteurs voir avec le bilan annuel des contrôles du SEA  Émergence des nouvelles EPCI et dissolution de nombreux syndicats d'eau → une action d'accompagnement spécifique
Action prioritaire				action nouvelle	action terminée